











Le Grand Caraïbe est une manifestation équestre internationale qui a pour objectif de rassembler les meilleurs cavaliers de saut d'obstacles de la Caraïbe.

Cette compétition est unique puisqu'elle donne l'occasion aux cavaliers d'être à la fois adversaires et partenaires, car les chevaux du pays organisateur sont également montés par les délégations invitées : la Guadeloupe, la Martinique, le Suriname en fonction de la cavalerie disponible.

Le Grand Caraïbe Guyane se déroulera du 24 au 26 octobre 2025 au Parc équestre des Sources.

La qualité technique des épreuves du Grand Caraïbe 2025 sera assurée par le président du concours Jean David POQUET la présidente de jury ? la juge assesseur?, le chef de piste Eric VAAST, le Chronométrage ? et la commissaire au Paddock Jennifer LANGLAIS et leurs assesseurs.

I. PROGRAMME DU CONCOURS.

| Vendredi 24 octobre 2025 | | | | |
|--------------------------|--|-------------------|--|--|
| | Accueil des délégations + remise du pack accueil | Dawkas | | |
| 16 h 00 | Attribution des chevaux | Barèm e A sans | | |
| 18 h 00 | Warm Up | chrono | | |
| 19 h 30 | Cocktail de bienvenue. | | | |
| Samedi 25 octobre 2025 | | | | |
| 16 h 00 | Présentation des équipes | 5) | | |
| 17 h 00 | 1 ^{ère} manche Espoir | Barème A au | | |
| 18 h 30 | 1 ^{ère} manche Élite | chron | | |
| 20 h 30 | 1 ^{ère} manche Grand Prix | 0 | | |
| Dimanche 26 octobre 2025 | | | | |
| 12 h 30 | 2 ^{ème} manche Espoir | Barème | | |
| 14 h 00 | 2 ^{ème} manche Élite | Α | | |
| 15 h 30 | 2 ^{ème} manche Grand Prix | chrono, | | |
| | | avec | | |
| | | barrage | | |
| 201.00 | | chrono | | |
| 20h 00 | Soirée de clôture et Remise des prix générale | | | |

Remise des prix à cheval à chaque épreuve.









II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

3 niveaux d'épreuves seront présentés :

| Épreuves du Grand-Caraïbe | Épreuves officielles pour les cavaliers Club | Épreuves officielles pour les cavaliers Amateurs |
|------------------------------|--|---|
| ESPOIR | CLUB 2 (0.80/0.85m) | |
| ELITE | CLUB 1 (0.90/.95m) | |
| GRAND PRIX | Elite (1.00/1.05m) | |

1) Barèmes

Ces épreuves se dérouleront sur une première manche au Barème A au Chronomètre et une deuxième manche Grand Prix Barème A au chrono avec Barrage au Chrono.

2) Warm-up

La Warm-up est organisée pour les cavaliers invités guyanais et les autres délégations. Chaque cheval participant aux Grand Caraïbe sera donc monté une fois sur la warm-up par tous les cavaliers invités des délégations et de Guyane. Le parcours sera identique pour les 3 épreuves et comprend 8 obstacles dont une combinaison. Les cotes des obstacles seront adaptées au niveau des épreuves.

3) Diverses manches du Grand-Caraïbe.

La première manche sera jugée au barème A au chrono pour les individuels et les équipes.

La seconde manche sera au barème A au chrono, avec barrage au chrono pour les individuels et les équipes.

Précision:

Afin de départager les équipes ex æquo sur les deux manches sans le barrage du GP, nous additionnerons les temps de la 1^{ère} manche pour les 3 meilleurs cavaliers des équipes concernées

L'ensemble des concurrents participeront à la deuxième manche y compris les cavaliers éliminés sur la première manche.

cre.guyane@gmail.com









4) Conditions de participation des cavaliers

Les épreuves du Grand-Caraïbe de Guyane sont ouvertes à tous les cavaliers des groupements équestres de Guyane, de Martinique et de Guadeloupe disposant d'une <u>Licence Fédérale de Compétition valide</u> ou des cavaliers invités hors FFE, selon l'évaluation des niveaux du pays d'origine (ex : Suriname).

Les cavaliers peuvent faire 3 parcours maximum (règlement FFE) dans 2 épreuves différentes : soit l'Espoir et l'Élite, soit l'Élite et la Grand Prix, soit en restant dans la même catégorie.

Les niveaux minimums sont ceux de la FFE:

| Espoir | Élite | Gd Prix |
|-----------|-----------|-----------|
| 0,80 m | 0,90 m | 1,00 m |
| Galop 3/4 | Galop 4/5 | Galop 6/7 |

5) Constitution des Équipes

Une équipe sera impérativement composée :

- ✓ 1 cavalier « Espoir ».
- ✓ 2 cavaliers « Elite ».
- ✓ 1 cavalier « Grand Prix ».

Dans chaque équipe devra ainsi figurer au moins un cavalier de chaque catégorie : « Espoir », « Elite » et « Grand prix ».









6) Condition de participation des chevaux

Tous les chevaux en règle avec le règlement de la FFE peuvent participer à la compétition. Tout cheval doit être engagé avec deux cavaliers et fait donc deux tours par jour.

Afin de respecter l'esprit du Grand Caraïbes, tous les chevaux participants doivent avoir été proposés au CREG pour être prêtés à un cavalier invité. Les chevaux non retenus pourront participer avec un autre cavalier guyanais.

Les chevaux prêtés aux invités doivent impérativement faire les deux tours dans la même épreuve, sauf cheval de remplacement pour blessure, boiterie ou cas de force majeure.

Si, durant le concours, un cheval ne peut pas participer à l'épreuve pour des raisons de santé, les cavaliers pourront changer de monture dans la limite des chevaux disponibles, en laissant une priorité aux cavaliers des délégations invités.

7) Le prêt des chevaux.

Chaque club devra envoyer par mail au CREG (voir adresse en bas de page) la liste des chevaux (nom, numéro SIRE et épreuve dans laquelle il participe, celle-ci devant être la même que le cavalier guyanais) qu'il propose en prêt aux cavaliers invités.

Les cavaliers propriétaires devront accepter de prêter leurs chevaux à un cavalier invité extérieur pour prétendre aux rencontres des « Grand-Caraïbe » Martinique, Surinam et Guadeloupe 2025-2026 en tant que participant ou coach.

Ils devront fournir son nom, numéro SIRE et épreuve dans laquelle il participe, celle-ci devant être la même que le cavalier invité.

Seul le CREG est en droit de proposer la liste des chevaux concernés. Néanmoins, celle-ci sera validée en réunion, en plein accord avec un représentant concerné.

Tous les cavaliers qui auront prêté leur monture en tant que propriétaire et/ou cavalier de club au Grand Caraïbe seront sélectionnables pour les Grands Caraïbes extérieurs (Surinam, Martinique et Guadeloupe). Le classement pris en considération est celui du circuit Guyane 2025/26 et éventuellement sur le circuit Guyane N-1 en cas de candidats limités respectant les mêmes conditions de prêt et de participation sur N-1.

Les Clubs et propriétaires factureront la somme de 80€ aux Ecuries des Sources par cheval prêté réellement sur les 3 jours de compétition.

Un cheval de remplacement prêté une journée pour raison de force majeure sera facturé 30 € par journée de compétition.









L'engagement est de 80 € par cavalier à donner au Ecuries des Sources.

Cette somme correspond aux participations des 2 manches + un package de bienvenue « cavalier » et la Soirée de Clôture.

En cas de force majeure, ne pourront prétendre à un remboursement que les engagements annulés au plus tard le lundi précédent la compétition, c'est-à-dire le lundi 20 octobre 2025 jour de clôture des engagements et des règlements.

Cavaliers des délégations invités : Engagement gratuit.

Conditions de participations des cavaliers, 3 choix possibles :

• Le cavalier propose son cheval au prêt :

- Il pourra être sélectionné pour les Grand Caraïbes extérieurs
- Si son cheval est prêté, son engagement est payé par les Ecuries des Sources, si son cheval n'est pas prêté il devra trouver un cavalier guyanais pour faire un 2ème tour, avec son cheval et les deux cavaliers paieront chacun leur engagement.
- Ils seront classés durant le concours

Le cavalier ne propose pas son cheval au prêt :

- Il ne sera pas sélectionné pour les Grands Caraïbe extérieurs
- Il devra trouver un deuxième cavalier guyanais pour faire un 2ème tour, les cavaliers paieront chacun leur engagement.
- Ils seront classés durant le concours.

• Le cavalier ne propose pas son cheval et souhaite faire qu'un tour :

- Il ne sera pas sélectionné pour les Grands Caraïbes extérieurs.
- Il paiera son engagement.
- Il ne sera pas classé durant le concours (hors concours).









III. CLASSEMENTS.

À l'issue de chaque épreuve, un classement individuel sera établi et une remise des prix sera effectuée sur la base suivante :

Un quart des cavaliers sera récompensé par épreuve.

1) Classement général individuel

Le calcul des points des épreuves individuelles sera effectué de la façon suivante (sur les 2 manches) :

Après chaque épreuve (samedi et dimanche), on attribue les points de la façon suivante :

- 1^{er}: nombre de partants
- 2^{ème} : nombre de partants 2
- 3^{ème}: nombre de partants 3
- Etc., etc.....

À la fin du concours, on fait le total des points des deux jours, le cavalier totalisant le plus de points a gagné.

Les éliminés et les abandons seront pénalisés du nombre de points équivalent au nombre de partants. Cependant, les éliminés et les abandons prennent le départ des épreuves suivantes.

Pour départager les ex æquo au challenge, on considère la meilleure place obtenue sur la première manche.

Dans le cas d'un forfait de cavalier, son binôme doit pouvoir terminer les épreuves sans être également éliminé et de fait, prétendre aux classements.

Le Cavalier guyanais forfait sans motif valable (Médical ou autre) n'est plus sélectionnable.

2) Classement par équipe

Le classement par équipe se réfère au règlement général du Grand-Caraïbe :

Le total des points (hors barrage) des trois meilleurs cavaliers de chaque équipe est pris en compte à la fin de chaque manche.

Le total des deux manches est effectué pour obtenir le classement final.

En cas d'égalité, nous additionnerons les temps de la 1^{ère} manche pour les 3 meilleurs cavaliers des équipes concernées.









IV. REGLEMENT.

Toutes les épreuves du Grand Caraïbe appliquent le règlement de la Fédération Française d'Équitation pour les compétitions.

Est réputé connaître le présent règlement et accepter sans réserve toutes les dispositions qu'il contient et ses conséquences :

- 1 toute personne représentant un groupement sportif adhérent de la FFE,
- tout licencié de la FFE, son entraîneur et ses accompagnateurs,
- Ies organisateurs des compétitions et les Officiels de compétition,
- 2 toute personne physique ou morale ayant une part d'intérêt quelconque dans la compétition.

Les modifications et leurs dates d'application apportées par la FFE sont consultables sur www.ffe.com.

V. TENUE DE CONCOURS.

Tenue officielle du règlement général des concours.